

Séjour à Copenhague

Séjour 3 jours /2 nuits

du 22 au 24 mars 2017

Programme spécialement étudié pour CVA



Copenhague est bien vivante, avec ses mille ans d'histoire... Le design danois, connu pour ses lignes pures, son élégance et son fonctionnalisme trouve en Copenhague une Mecque pour les amoureux du design. L'architecture contemporaine n'est pas en reste avec des noms comme Henning Larsen qui a dessiné l'opéra de Copenhague mais aussi Jorn Utzon, architecte de l'opéra de Sydney, l'un des plus célèbres bâtiments du XXe siècle. Située sur la côte nord-est de l'île de Sjælland, la capitale du Danemark séduit d'emblée ses visiteurs avec ses immenses places, ses avenues largement ouvertes, ses lacs et ses parcs sans oublier son charmant port bordé de maisons multicolores où trône l'irremplaçable "Petite sirène" d'Andersen. C'est au cours du règne de Christian IV, au XVIIe siècle, que la ville connut son âge d'or et Copenhague se dota ainsi de ses plus beaux monuments comme le château de Rosenborg que nous visiterons.

Journée 1 le mercredi 22 mars 2017

Vol Paris / Copenhague, la Copenhague royale : Amalienborg

Vol régulier Paris / Copenhague.

Arrivée en début de matinée (09h30)

Transfert à l'hôtel pour le dépôt des bagages puis transfert à la Petite sirène. Le reste de la journée se fera sous forme de promenade à pied.

Nous passerons près du port pour saluer la célèbre **Petite sirène**, symbole de la cité, et flâner le long du canal bordé de charmantes demeures typiques. Nous apercevrons ainsi le nouvel **opéra** (*vue extérieure*) construit sur la rive opposée.

Puis, nous nous rendrons au **Design Museum**. Ce musée des Arts décoratifs, logé dans l'ancien hôpital de Frédéric V possède de magnifiques collections orientales, européennes et danoises du Moyen Age à nos jours.

Déjeuner au restaurant.

Temps libre ou possibilité de faire (en option payante) une balade à vélo *(environ 2h00) ou possibilité de se rendre à la Galerie Asbaek, l'une des plus grandes galeries d'art de Copenhague .

Puis, nous nous rendrons au palais de Christian VII (*visite extérieure*), qui fait partie du complexe royal d'**Amalienborg**, résidence de la Reine. Ce palais, superbement décoré dans le style rococo et achevé en 1754, sert de cadre aux réceptions officielles et de logement aux invités de marque de la souveraine. Nous verrons ensuite le passionnant **musée dynastique** aménagé dans le château de Christian VIII, tout près de là.

Nous visiterons ensuite l'**église de Frédéric**, commencée en 1744 avec ses nombreuses statues de marbre signées de Thorwaldsen, le plus grand sculpteur danois.

Nous terminerons par une promenade à **Slotsholmen**, le centre historique de la ville.

Dîner libre et nuit à Copenhague.

** Pour cette balade en vélo , nous vous informons que le risque de pluie n'est pas impossible, qu'il y a des pavés , et surtout que les danois utilisent beaucoup ce mode de transport et que cela n'est pas sans risque de collision même si il y a des pistes cyclables.*

Journée 2 le jeudi 23 mars 2017

Les collections royales et le musée des Beaux-arts

(Transferts en autocar : hôtel / Rosenborg puis musée des Beaux-arts / hôtel, le reste de la journée se fera sous forme de promenade à pied)

Le matin, visite du **château de Rosenborg** avec les collections royales et le trésor de la couronne. Témoin des richesses artistiques accumulées pendant des siècles par les monarques danois, Rosenborg commencé en 1606 et plusieurs fois

agrandi, présente de superbes salles reflétant le luxe et le goût de chaque époque. Nous y verrons de superbes ensembles de mobilier des XVIIe et XVIIIe siècles, des décorations somptueuses en marbre, laque et stucs, des séries de tapisseries et d'innombrables objets d'art ainsi qu'une vaste collection de tableaux. Au dernier étage, nous pourrions admirer le trône royal en dent de narval gardé par trois lions d'argent de taille réelle. Dans la salle du trésor, nous contemplerons une parure d'émeraude de 1723 et les insignes de la royauté dont la couronne de Christian IV de 1595.

Déjeuner au restaurant.

Puis, visite des collections du nouveau **musée David** qui renferme des œuvres d'art islamique et européennes, puis ensuite à 5 minutes à pied nous irons voir un **magasin de design de meuble** et ensuite nous nous dirigerons vers le Musée des Beaux Arts.

Nous découvrirons enfin le **musée des beaux-arts** qui présente une riche collection de peintures danoise et européenne. Les œuvres flamandes et hollandaises sont particulièrement remarquables (Breughel, Rembrandt, Rubens, Memling...), ainsi que les peintures de l'âge d'or danois (XIXe siècle). Le musée conserve également de nombreuses toiles de Matisse.

Dîner libre et nuit à Copenhague.

Journée 3 le vendredi 24 mars 2017

Les musées de Copenhague : musée national et la Ny Carlsberg Glyptotek, envol vers Paris

(Journée sous forme de promenade à pied, transfert en autocar : Glyptotek / hôtel/ aéroport.)

Ce matin, nous découvrirons le **musée national** qui retrace l'histoire du Danemark, de la préhistoire à nos jours. Pierres runiques, armes, cercueils, vêtements remontant à l'âge du bronze, constituent les pièces maîtresses du musée, ainsi que les meubles et objets domestiques danois datant du XVIIe au XIXe siècle.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous visiterons la **Ny Carlsberg Glyptotek**, fondée par le brasseur Carl Jacobsen qui décida d'investir une partie de sa fortune dans l'achat d'œuvres d'art, essentiellement antiques, mais aussi d'art français et danois de son temps. Il installa ses œuvres majeures avec les collections d'art antique, dans un bâtiment aux proportions de temple grec agrémenté d'un jardin d'hiver, en plein cœur de Copenhague, qu'il baptisa Ny Carlsberg Glyptotek (du grec "glyptotek" qui signifiait à l'origine, "collection de pierres gravées").

Transfert à l'aéroport puis départ vers Paris sur vol régulier.

Le programme proposé est susceptible de connaître de légères modifications en fonction des changements de jours et heures d'ouverture des sites ou de modification des horaires des vols domestiques. Si tel était le cas, tout serait mis en œuvre pour limiter cela à des modifications dans l'ordre des visites, ou, éventuellement, vous proposer des prestations de remplacement de qualité équivalente.

Le prix proposé par personne est le suivant :

Prix par personne	Tarif base 21 personnes minimum	Tarif base 26 personnes minimum	Tarif base 31 personnes minimum
En chambre double	882 €	845 €	819 €
Taxes d'aéroport	60 € *	60 € *	60 € *
Prix avec les taxes d'aéroport	942 €	905 €	879 €
Supplément chambre individuelle	+ 148 €		
Supplément balade à vélo avec guide et casque (non remboursable) base 10 personnes minimum	+ 55 euros/ par personne (base 10 participants) + 45 euros / par personne (base 15 participants)		

*taxes d'aéroport au 13/07/2015 révisable jusqu'à 1 mois avant le départ.

Le prix de ce voyage est calculé sur la base de 21 participants minimum, et sur un taux de change de 1 Euro = 7,43 DKK, indexé sur le cours de la couronne danoise vis-à-vis de l'euro et réajusté un mois avant le départ en ce qui concerne les prestations terrestres

Supplément assurance annulation et bagages par l'intermédiaire d'Intermèdes (en option) : 3,95% du prix total du voyage (Minimum 15 Euros). Avec certaines cartes bancaires (type Visa 1^{er} ou Gold Master Card...) vous pouvez bénéficier de cette assurance, ce qui peut vous dispenser de la souscrire par l'intermédiaire d'Intermèdes. Merci donc de vérifier auprès de votre banque.

Ces prix comprennent :

- Le transport aérien Paris / Copenhague / Paris sur vols réguliers,
- Les taxes d'aéroport, 60 € à ce jour, révisables jusqu'à 1 mois avant le départ,
- L'hébergement en hôtel 4* avec petits-déjeuners (classification en normes locales),
- 3 déjeuners 3 plats, hors boissons,
- Les transferts en autocar privé comme mentionné au programme,
- Les entrées sur les sites mentionnés au programme,
- La présence d'un conférencier Intermèdes,
- L'assurance assistance et rapatriement.

Ces prix ne comprennent pas :

- Les dîners,
- Les boissons,
- la balade optionnelle en vélo,
- Le port des bagages,
- Les pourboires,
- Les dépenses d'ordre personnel,
- **L'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour 3,95 % du prix total du voyage.**

Nota bene :Au Danemark la décoration des hôtels et notamment des chambres est très minimaliste (en dehors du savon il n'y aura pas de nécessaire de toilette) , de plus la nourriture est simple.

A ce jour nous avons en option 15 chambres individuelles , et 10 chambres Twins (2 lits jumeaux) à l'hôtel

Copenhague – Hôtel **Scandic** 4* - <http://scandic-copenhagen.hotelincopenhagen.net/fr/>

Le Scandic Copenhagen est situé à 500 mètres des jardins de Tivoli et de la gare centrale de Copenhague. L'établissement apporte un soin particulier à la qualité des produits servis pour les repas. La connexion internet par wi-fi est gratuite. Les chambres sont équipées de l'air conditionné, d'une télévision et d'un sèche-cheveux.

Les horaires des vols donnés à titre indicatif , nous avons 36 places sur les vols ci-dessous

Aller : Paris CDG 07h30 – Copenhague 09h20 Retour : Copenhague 20h25 – Paris CDG 22h20

Les conditions de règlement sont les suivantes :

- Versement d'un acompte de **270 euros** (par personne) **au plus tard le 15/11/2016.**
- Versement du solde : sur facture qui vous sera adressée 31 jours avant le départ.

Vous trouverez ci-joint :

Un bulletin d'inscription ainsi que les conditions générales de ventes.

Bulletin à retourner par lettre à l'attention de Catherine ARRIBAT –INTERMEDES, 60 rue la Boétie 75008 Paris, accompagné de votre règlement d'acompte de 270 euros à l'ordre d'Intermèdes (règlement par carte voir le bulletin d'inscription). Seul l'envoi du bulletin d'inscription et le versement de l'acompte à Intermèdes valide votre inscription au voyage.

Votre interlocuteur chez Intermèdes : Catherine Arribat : 01 45 61 96 61 ou par fax : 01 83 62 28 51
ou par mail ; catherinearribat@intermedes.com

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DE VENTE

Conditions générales de vente

Conformément aux dispositions de l'article R211-12 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R 211-3 à R211-11 du Code du Tourisme sont reproduites à titre de Conditions Générales de Vente et applicables exclusivement à l'organisation et à la vente de voyages, séjours et forfaits touristiques au sens des articles L 211-1 du Code du Tourisme.

CONDITIONS PARTICULIERES

Inscription et paiement

Les horaires des vols mentionnés dans nos programmes détaillés correspondent aux réservations effectuées à la date de diffusion du programme détaillé. La gestion dynamique des réservations par les compagnies aériennes ou leurs décisions de modifications de plan de vol indépendant de notre volonté peut nous amener dans certains cas, à vous communiquer les modifications qui auront été décidées par la compagnie aérienne ou bien à modifier nos réservations et à proposer des vols différents, sur la même compagnie ou sur une autre compagnie. Cette information vous serait alors communiquée dès que cela est connu.

Toute modification de dates ou d'itinéraire demandée par le client après confirmation des

Toute inscription à l'un de nos voyages doit être faite par l'envoi du bulletin d'inscription. Votre inscription doit être accompagnée d'un acompte selon les modalités mentionnées sur le bulletin d'inscription. Le solde du voyage devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ (60 jours pour certains voyages). Si votre solde ne nous est pas parvenu dans les délais requis, votre inscription pourrait être annulée et soumise aux conditions d'annulations habituelles. En cas d'inscription à moins de 30 jours du départ (60 jours pour certains voyages), le prix total du voyage devra être réglé à l'inscription. Certaines compagnies aériennes peuvent imposer une émission des billets d'avion avant la date de paiement du solde du voyage. Si le coût des billets d'avion est supérieur au montant de votre acompte, la différence vous serait demandée au titre de 2ème acompte.

Annulation

Toute annulation de votre part devra nous être notifiée dans les plus brefs délais par téléphone et confirmée par courrier, télécopie ou e-mail. Les versements effectués seront remboursés selon les conditions ci dessous (sauf conditions particulières mentionnées dans le programme détaillé du voyage concerné, en particulier pour les croisières).

Frais d'annulation :

- au-delà de 30 jours avant le départ : 130 € de frais par personne
- entre 30 et 21 jours : 25 % du prix du voyage
- entre 20 et 8 jours : 50% du prix du voyage
- entre 7 et 2 jours : 80% du prix du voyage
- moins de 2 jours : 100% du prix du voyage.

Outre les frais d'annulation et de dossier mentionnés ci-dessus, pour tout billet d'avion déjà émis au jour de l'annulation, que ce soit en raison de contraintes d'émissions imposées par les compagnies aériennes ou sur demande du client, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet hors taxes aériennes (*), quelle que soit la date d'annulation. (*) selon les compagnies aériennes et la tarification utilisée, une partie des taxes aériennes peut ne pas être remboursable, notamment la taxe YQ.

Pour les réservations effectuées par vos soins auprès des hôtels situés à proximité des aéroports, toute annulation doit également être faite par vos soins. Les hôtels, appliquent leurs propres conditions d'annulation.

Aucun remboursement n'est effectué dans les cas suivants :

- interruption de voyage, sauf si cette interruption intervient du fait des organisateurs.
- non-présentation aux heures et lieux de convocation mentionnés dans le carnet de voyages.
- absence de documents de voyages (passesports, visas, certificats de vaccination, etc.)

Certaines prestations spécifiques ne sont pas remboursées : ex. billets d'avion hors contingent groupe, départ direct de province, billets de spectacles ou droits d'entrée pour des expositions, frais de visa et d'assurances, sauf si l'annulation est du fait de l'organisateur.

Cession de contrat

Si vous ne pouvez partir, vous pouvez vous faire remplacer par une personne de votre choix, sous réserve qu'elle remplisse les mêmes conditions pour effectuer le voyage. Vous devez nous avertir au plus tard 7 jours (15 jours pour les croisières) avant le début du voyage et nous confirmer ce changement par mail ou lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant précisément le nom, prénom et adresse du participant. Cette cession entraîne des frais de 100€ par personne augmentés des frais d'annulation des billets d'avion éventuellement déjà émis (jusqu'à 100% du billet) et des frais de visas. La cession du contrat demeure par ailleurs soumise aux disponibilités aériennes permettant de réaliser le voyage au nom du nouveau participant et le cas échéant du délai d'obtention du visa.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance rapatriement est incluse dans le prix des voyages pour les ressortissants de la communauté européenne, résidant en Europe, Andorre, Monaco et Suisse. Pour plus de couverture, nous vous conseillons vivement de souscrire le jour de votre inscription, une multirisque annulation/bagages/interruption de voyage. Une notice détaillant ces garanties est disponible sur notre site www.intermedes.com ou peut vous être envoyée sur simple demande.

Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance, dans les cas prévus ci-dessous.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, **s'il justifie d'une garantie antérieure** pour l'un des risques couverts par le contrat, peut renoncer audit contrat, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie.

Cette renonciation doit intervenir dans un délai de **quatorze (14) jours calendaires** à compter de la conclusion du contrat.

La demande écrite doit être remise en main propre ou envoyée par courrier recommandé.

Sécurité du voyageur

Pour des raisons de sécurité nous pouvons être amenés, sur les recommandations du Ministère des Affaires étrangères, à modifier un programme, ou annuler un départ. En cas de modification de programme, nous rembourserions l'éventuelle différence entre les prestations d'origine et celles de remplacement. En cas d'annulation du départ par l'organisateur, l'intégralité des sommes versées serait remboursée. Aucun dédommagement complémentaire ne saurait être accordé dans ces circonstances. Si à la suite d'une modification de programme, vous souhaitez annuler votre participation, nos conditions d'annulation s'appliqueraient. Toutefois, dans ce contexte, nous nous efforcerions de minimiser les frais.

Modification éventuelle des programmes

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté (changements ou retards dans les horaires de train, avion et bateau, grève, manifestations culturelles ou événement politiques, conditions climatiques, etc.), peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

En particulier, les conditions de transport et d'hébergement peuvent, pour des raisons techniques, être modifiées (ex : modification ou annulation de vol, risque de sur réservation...). Ainsi, si vous devez prendre certains engagements en fonction de ces conditions de transport ou d'hébergement (par exemple réserver un pré-acheminement, un billet de train, une nuit d'hôtel à l'aéroport...), nous vous invitons à contacter notre Service Sur-Mesure Groupes pour vérifier que ces conditions n'ont pas dû être modifiées. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais, mais cette démarche peut prendre quelques jours.

services et signature du bulletin d'inscription, peut générer des frais. Ces frais peuvent atteindre 100% de la valeur du billet d'avion (international et/ou domestique) lorsque celui-ci est émis.

Responsabilité

La responsabilité d'Intermèdes se limite aux seules prestations incluses dans le forfait.

Toute prestation achetée sur place, quelle que soit l'entité ou la personne ayant vendu cette prestation, ne rentre pas dans le cadre du voyage organisé par la société Intermèdes. De ce fait, l'achat de cette prestation n'engage pas la responsabilité de la société Intermèdes en cas de mauvaise exécution ou d'accident.

De même si vous avez réservé un pré et/ou post-acheminement par vous-même, tous frais liés à une modification ou un retard de vol ne peuvent engager la responsabilité d'Intermèdes pour une prise en charge de ces frais.

Conférenciers

Le nom des conférenciers est donné à titre indicatif et n'a aucune valeur contractuelle. Nous vous rappelons qu'un changement de conférencier ne peut faire l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.

Prix

Nos prix comprennent : (sauf mention contraire précisé dans le programme détaillé) le transport aller et retour depuis Paris, les transferts et transports durant le circuit, les visites et l'accompagnement culturel, l'hébergement, les repas mentionnés l'assurance assistance rapatriement, les taxes d'aéroport et surcharges carburant (susceptibles de modifications). Une éventuelle hausse ou baisse de ces taxes et surtaxes serait répercutée sur le prix au plus tard 30 jours avant le départ. Le montant de cette part variable est précisé dans nos programmes détaillés), les éventuels frais de visa (pour les ressortissants français uniquement) Pour les autres nationalités nous remboursons un prix équivalent au coût d'obtention du visa pour les ressortissants français. Les "tarifs enfant" sont applicables pour des enfants de moins de 12 ans partageant la chambre ou la cabine de deux adultes.

Nos prix ne comprennent pas : les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation / bagages / interruption de voyage, le room-service, les pourboires.

Révision de prix : les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques (cours des devises, coût du transport et des carburants, des taxes et redevances) en vigueur lors de l'impression de nos programmes détaillés et d'un nombre minimum de participants.

En cas de nombre insuffisant de participants, Intermèdes-proposera à l'ensemble des participants un départ maintenu moyennant un supplément calculé au plus juste.

Pour certains voyages, les prestations terrestres locales nous sont facturées (en totalité ou en partie) en monnaie locale ou en dollar. Conformément à la loi, une variation des taux de change supérieure à 4 %, ainsi qu'une augmentation sensible des tarifs aériens et ferroviaires, des taxes aériennes, du coût des carburants pour les transports aériens et maritimes, peuvent nous amener à augmenter le prix de nos voyages. Cette augmentation ne pourrait en aucun cas excéder 10 % du prix du voyage et vous en seriez avisés au minimum trente jours avant le départ.

Les taux de change de référence des voyages susceptibles d'être affectés par une variation du dollar, ou de la devise locale, est indiqué dans le programme détaillé.

Les réajustements de prix pour variations de change sont bien sûr calculés en fonction de la part qui dépend du cours de la devise. Cette part représente en général 30 à 60% du prix, un calcul spécifique est fait pour chaque voyage concerné.

Supplément aérien : les tarifs mentionnés dans le programme détaillé correspondent aux tarifs octroyés par les compagnies aériennes auprès desquelles les sièges ont été réservés. Chez certaines compagnies aériennes, ces tarifs peuvent ne plus être disponibles à la vente au-delà d'un certain délai (de quelques jours à trois mois avant le départ dans certains rares cas). En cas de non disponibilité du tarif aérien prévu, nous nous réservons le droit de répercuter tout ou partie de l'éventuelle hausse de prix aérien, qui serait communiquée au moment de l'inscription et soumise à votre accord.

Hébergement

Chambres triples : les chambres triples sont généralement des chambres doubles dans lesquelles on rajoute un lit d'appoint.

Chambres individuelles : elles disposent généralement d'un lit d'une personne. Elles font l'objet d'un supplément imposé par l'hôtelier et sont proposées en nombre limité. Elles sont souvent moins spacieuses et peuvent être moins bien situées que les autres chambres.

Les DUS sont des chambres double à usage individuel.

Formalités

Le voyageur doit être en possession des pièces d'identité (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité), visas, autorisations et autres documents (notamment sanitaires) exigés par les autorités des différents pays où doit se dérouler le voyage. Les formalités indiquées dans les programmes détaillés concernent les ressortissants français. Pour toute autre nationalité, il appartient au voyageur de se renseigner auprès des autorités consulaires pour effectuer les formalités nécessaires à l'entrée dans le pays.

* Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.

En aucun cas, Intermèdes ne peut supporter les frais supplémentaires résultant de l'impossibilité dans laquelle se trouverait le voyageur de présenter les documents requis aux autorités compétentes.

Transports

- Convocation aéroport : pour les vols long-courriers, vous êtes convoqués généralement 3 heures avant le décollage, et 2 heures avant pour les vols moyen-courriers.

Suite à des alliances passées entre certaines compagnies aériennes, il est possible que vos vols s'effectuent sur l'appareil d'une compagnie partenaire (dite alors transporteur de fait). Dans ce cas, l'identité du transporteur de fait vous serait communiquée au plus tard 8 jours avant le départ. Il est d'usage, en général, de voir les deux numéros de vols affichés à l'aéroport.

Bagages : Pour les voyages en avion, la franchise des bagages est généralement limitée à 20 kg (30 kg en classe affaires). Dans certains pays, pour les vols intérieurs la franchise bagage est limitée à 15 kg pour les bagages enregistrés et 7 kg pour les bagages cabine. Tout dommage ou perte de bagage est soumis aux conditions des transporteurs ou de l'assurance complémentaire souscrite pour couvrir ce risque.